

est aujourd'hui de \$400,000, soit 40 p. c. de son nouveau capital.

A propos de l'augmentation du capital de la banque nous nous donnerons la satisfaction de rappeler ce que nous écrivions l'an dernier, en analysant le rapport présenté aux actionnaires en 1896: " Nous ne serions nullement surpris si, à bref délai, la banque devait augmenter son capital en proportion de la confiance de plus en plus marquée que lui accordent le public en général et le commerce en particulier." Nous n'avons pas été trop mauvais prophète, c'est évident; et, pour peu que les affaires redevennent prospères, nous risquerons encore une seconde prophétie semblable.

Avec un Président, des Directeurs et un état-major, comme il s'en trouve à la banque d'Hochelaga on peut s'attendre à tout et surtout à la nécessité d'une augmentation de capital.

**LA BANQUE VILLE MARIE**

Le chiffre des profits de l'année écoulée sont, pour cette banque, sensiblement les mêmes que l'année dernière: \$30,154.96 au lieu de \$29,903.16 soit une augmentation insignifiante de \$251.80. La banque Ville-Marie a, comme d'ailleurs toutes les autres banques dont nous avons publié les rapports, senti les effets d'un commerce languissant et d'une industrie peu active. Les plaintes de son président à ce sujet sont les mêmes que celle des présidents des autres banques.

Le dividende de 6 p.c. payé aux actionnaires, a, comme l'an dernier absorbé presque tous les bénéfices de l'année; il reste après paiement de ce dividende une somme de \$1,377.75 qui a été reportée au compte de profits et pertes. Ce compte aujourd'hui a une balance en sa faveur de \$5,558.32. Ce n'est pas une grosse somme, mais puisque malgré la crise commerciale, la Banque Ville-Marie n'a pas besoin d'emprunter aux anciens profits pour payer un dividende de 6 p.c. aux actionnaires, elle pourrait distraire quelque chose de ce compte pour augmenter sa réserve qui n'est que de \$10,000 chiffre absolument négligeable, en comparaison du montant indiqué comme étant le capital payé de la banque (\$479,620).

A l'actif de la banque sous le chapitre: autres créances comprenant les actions possédées par la banque,

figure toujours un gros chiffre (\$290,030.41), il serait intéressant de savoir pour combien les actions possédées par la banque figurent dans ce montant. Si nous considérons l'habitude qu'ont les banques de ventiler ce compte, en fin d'exercice, nous pouvons croire que les autres créances de la banque Ville-Marie comprennent presque exclusivement les actions de la banque elle-même. D'autre part, si nous jetons un coup d'œil sur les livres bleus, nous voyons qu'officiellement la banque ne détiendrait que 1295 actions de son stock pour un montant de \$129,500. Il resterait donc aux autres créances réelles un chiffre de \$160,000 environ. Remarquons en passant que d'une année à l'autre le montant du compte autres créances n'a guère varié; il était, l'an dernier, de \$292,105.61 et il est maintenant de \$290,030.41.

Voyons ce que font les autres banques à l'inventaire annuel: la Banque de Montréal, la Banque d'Hochelaga, la Banque de Québec ont fait disparaître complètement ce compte d'autres créances.

La Banque des Marchands laisse subsister \$14,038.42 seulement et la Union Bank n'accuse plus que \$5,477.11 aux autres créances.

Il faudrait donc un peu de lumière sur ce compte à la Banque Ville-Marie pour pouvoir juger en connaissance de cause de la valeur de cette partie de son actif.

Malgré l'état peu satisfaisant des affaires en général pendant l'année terminée, la banque a maintenu son chiffre d'escompte qui est même de \$40,000 plus élevé au dernier bilan.

Les dépôts du public ont augmenté; ceux ne portant pas intérêt, de \$58,000 et ceux productifs d'intérêts de \$30,000 environ.

La banque pourrait sans inconvénient, en présence de l'augmentation des dépôts et du chiffre de sa circulation, augmenter, plus qu'elle ne l'a fait, le montant de son actif immédiatement réalisable. Elle avait adopté cette politique de conservation au lendemain de la catastrophe de la Banque du Peuple elle aurait dû s'y tenir, comme d'autres banques l'ont fait; elle ne perdrait rien à y revenir.

Hautement recommandés par les juges aux Expositions Universelles et par les chimistes pour leur pureté La Bière et le Porter de Labatt, de London.

**BANQUE D'HOCHELAGA**

Assemblée annuelle

La vingt-troisième assemblée annuelle des actionnaires de cette banque a eu lieu hier à midi dans les bureaux de la banque.

M. F. X. St-Charles est appelé au fauteuil.

M. M. J. A. Prendergast est prié d'agir comme secrétaire.

Le secrétaire donne lecture des annonces de la Gazette du Canada convoquant l'assemblée.

MM. Emmanuel St-Louis et E. Cunningham sont nommés scrutateurs sur motion de M. A. Raza, secondée par M. Edwin Hurtubise.

Le président donne ensuite lecture du rapport suivant:

*A Messieurs les Actionnaires de la Banque d'Hochelaga.*

Messieurs,

L'année fiscale que nous venons de finir n'a pas vu renaître la prospérité si longtemps attendue.

Bien que la Providence nous ait envoyé une abondante récolte, les produits n'ont pu être vendus à des prix rémunérateurs. On en trouve une preuve dans le fait qu'en 1895 le total des échanges au comptoir de compensation de Montréal (Montreal Clearing House), était de \$583,150,000, tandis qu'en 1896 il ne s'est monté qu'à \$527,859,000, soit une réduction de \$55,291,000.

Aussi le commerce, l'industrie et la finance traversent des temps difficiles où la compétition et partant les risques augmentent de plus en plus, et, pendant lesquels la prudence force les banques à tenir sans cesse de fortes réserves.

Notre circulation croissante a décidé vos directeurs à émettre en février dernier \$200,000 de nouveau stock, pour compléter le \$1,000,000 de capital autorisé. Les actions nouvelles, émises à 120, ont été promptement souscrites avant le 31 mai dernier, et à cette dernière date, \$185,550 en avaient été payées.

La prime sur ces actions, ainsi que les profits de l'année ont permis de porter le fonds de réserve à \$400,000.

Pendant l'année, les valeurs du trésor ont été dûment vérifiées et des inspections ont été faites au bureau-chef ainsi qu'aux succursales.

Le résumé du compte des profits et pertes ainsi que le bilan de la banque vont nous renseigner davantage sur sa position au 31 mai dernier.

**COMPTE DE PROFITS ET PERTES**

POUR LES 12 MOIS FINISSANT LE 31 MAI 1897.

CREDIT	
Balance au crédit de Profits et Pertes, 30 mai 1896	\$ 4,125 15
Profits pour l'année finissant le 31 mai 1897, déduction faites des frais d'administration, intérêts sur dépôts, pertes et pertes probables	78,211 42
Primes sur nouveau stock	37,110 00
	\$119,446 57

DEBIT	
Dividende 3 1/2 p.c. payé le 1er décembre 1896	\$28,000 00
Dividende 3 1/2 p.c. payé le 1er juin 1897	29,050 00
Intérêt payable sur nouveau stock le 1er juin 1897	1,900 24
Porté au Fonds de réserve	55,000 00
Balance au crédit de Profits et Pertes, 31 mai 1897	5,486 33
	\$119,446 57

Le tout respectueusement soumis.

Signé,  
F. X. ST-CHARLES,  
Président.